



Documents personnels

Par **INGRIDE13**, le **18/06/2019** à **16:10**

Bonjour,

J'ai ma voisine qui est actuellement marié mais qui a signé un procès verbale d'acceptation de divorce.

Il se trouve qu'elle demande une augmentation de la pension alimentaire pour les études de sa fille.

Elle a fournit des documents comme des relevés d'impôt également des factures, des documents concernant des crédits...et plein d'autres.

L'avocate de son mari s'est permise de retransmettre tous ces documents sur la messagerie de son client.

As t'elle le droit de transmettre des documents confidentiel à son client ?

Merci par avance,

Par **ravenhs**, le **18/06/2019** à **16:38**

Bonjour,

Oui, elle peut tout à fait le faire.

Cordialement